Bourguébus

La Gazette

N° 18 • Novembre 2020

Un cœur de bourg rénové et sécurisé

Afin de sécuriser et redynamiser notre cœur de bourg, la Municipalité, accompagnée par les services de Caen-la-mer, a entrepris, en octobre 2019, des travaux de réaménagement de la rue Val-Ès-Dunes (RD89), axe majeur qui traverse la commune.

Ce projet d'envergure répond à 4 objectifs principaux :

• **sécuriser la traversée de Bourguébus,** avec une circulation fluidifiée et un trafic de poids-lourds plus contraint, tout en intégrant des parcours parallèles spécifiques aux piétons et vélos. La limite de 30 km/h en cœur de bourg favorisera l'ensemble des modes de transport doux ;

• **améliorer le cadre de vie** en créant un véritable cœur de bourg en redéfinissant le stationnement et en assurant un accès plus facile aux équipements publics et aux commerces ;

• **développer les espaces verts,** avec la plantation d'une quarantaine d'arbres et la création de stationnements engazonnés ;

• **moderniser l'éclairage public** par le remplacement de tous les anciens mâts par des nouveaux avec lumières led plus efficaces et plus économiques.

Pour mener à bien ce projet, la commune a bénéficié du soutien financier de l'Etat, du Département du Calvados, de la Communauté urbaine Caen la mer (CU) et du SDEC (service public de l'énergie du Calvados). La CU et le Département du Calvados ont assuré conjointement la maitrise d'ouvrage et la maitrise d'œuvre des travaux de réaménagement du cœur de bourg (hors éclairage). Le SDEC a assuré la maitrise d'ouvrage des travaux d'éclairage. Le chantier, qui devait prendre fin en juin 2020, s'est terminé fin août en raison de la période de confinement de mars à mai dernier.

Chiffres clés :
- montant de l'opération : 1 538 000€
- Plus de 40 arbres prévus
- 850 m de voirie concernée

Le centre-bourg a été officiellement inauguré le 30 septembre dernier, en présence de M. Philippe Court, Préfet, de M. Emmanuel Renard, Vice-Président en charge du développement du territoire de la CU, d'élus municipaux, de représentants des entreprises, …
La situation sanitaire ne nous a malheureusement pas permis d'associer nos administrés et nous le regrettons.

Naissance

La Municipalité est heureuse de vous faire part de la naissance de Gabin le 24 octobre dernier.

Signe particulier : le lieu de naissance. En effet, Gabin est né à domicile sur notre commune ; le bébé de 3,350 kg, ainsi que sa maman, se portent bien.

Pour cette occasion extraordinaire, un bon d'achat a été remis aux heureux parents, Marion et Arnaud, en présence de Léna, leur petite fille de 2 ans. Nous tenons à leur adresser nos sincères félicitations.

Informations pratiques

Horaires d'ouverture • Mairie
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h30 • 12h & 13h30 • 17h
Mercredi 8h30 • 12h

Horaires d'ouverture • La Poste
Du lundi au vendredi 13h30 • 17h30
Samedi 9h • 12h

Services administratifs

02 31 23 10 08
Mme Patricia DURAZZO
bourguebus.dgs@outlook.fr
Mme Charlotte LOUTREUIL
bourguebus.urbanisme@outlook.fr
Mme Peggy PEZZARD
bourguebus.accueil@wanadoo.fr

Des infos récentes ?

Abonnez-vous à la newsletter
en donnant votre adresse mail à :
bourguebus.accueil@wanadoo.fr

Dernière minute

Une nouvelle épidémie de grippe aviaire (H5N8) arrive en France.

Un arrêté préfectoral vient de porter obligation aux professionnels, agriculteurs, chasseurs détenteurs d'oiseaux et/ou volailles de les isoler par l'usage de filets protecteurs ou en les enfermant dans leurs volières/ poulaillers.
Cette mesure s'applique également aux particuliers détenteurs de poules d'agrément notamment.

De nouveaux élus au Conseil Municipal des Jeunes

Le 9 octobre dernier, les élèves de CM1 et CM2 étaient appelés aux urnes pour élire les nouveaux conseillers du CMJ. Au vu du contexte sanitaire, le vote s'est déroulé dans la salle des fêtes sur le temps de la pause méridienne.

Ces élections ont suscité des appétences : en effet, 18 candidats se sont présentés… pour 5 places. Ainsi, ont été nouvellement élus : Louison SCHAEFFER, Emma PLEKAN, Miguel FAVRIE, Juan MOREIRAS, Noah GOST LETALLEC. Ils vont œuvrer pendant une année aux côtés de : Nicolas BLAISON, Jeanne LIETTA, Enola MARTEL, Mathéo SAUSSAY, Maelys DUVAL, Chloé GANCEL, Mila MONTONI. Ils se sont réunis, pour la première fois dans cette nouvelle configuration, le 22 octobre dernier. Parmi les projets qu'ils souhaitent porter : la mise en place de sacs à crottes pour nos amis les chiens et d'un jardin partagé. Une cérémonie d'intronisation avec remise du kit du nouvel élu par la Municipalité aura lieu dès que le contexte sanitaire le permettra.

Annulation des manifestations de Noël

Avec regrets, la Municipalité a décidé, au vu de la situation sanitaire actuelle, de ne pas organiser les traditionnelles manifestations de fin d'année, à savoir le repas des Aînés et le spectacle de Noël si cher à nos enfants.
Néanmoins, il a été décidé la remise, à leur domicile, par les élus et le personnel communal, d'un colis de Noël à tous les bourguébusiens âgés de 65 ans et plus à partir de mi-décembre. Concernant les enfants, un magicien passera dans les classes le vendredi 11 décembre. En même temps, il est prévu une distribution de cadeaux. Les élus vous souhaitent de passer de belles fêtes de fin d'année, entourés de vos proches.

Un panneau d'information dans le centre bourg

Profitant des travaux du centre-bourg, la Municipalité a décidé d'implanter un panneau d'information lumineux. Ce dernier a été mis en service le 19 novembre. Ce nouveau support de communication visuelle et dynamique va permettre de communiquer plus largement et plus efficacement sur des informations pratiques, des animations, des alertes, …

En complément, vous pouvez également visualiser en temps réel les messages diffusés sur le panneau depuis votre smartphone. Pour cela, il vous suffit de télécharger gratuitement **l'application mobile CentoLive** depuis l'app store ou le play store de votre téléphone mobile (iOS et Androïd) et de choisir le nom de notre commune.

Des aides exceptionnelles du Département

Le Département du Calvados vient de créer un fonds d'aide exceptionnel pour les jeunes diplômés de moins de 25 ans en recherche active d'emploi. Pour bénéficier de cette aide forfaitaire de 250 €, la demande doit être effectuée **avant le 13 décembre 2020*.**

De la même façon, le Département met en place une aide exceptionnelle destinée à dynamiser la pratique des activités équestres, nautiques et de nature. Les familles pourront bénéficier d'un bon de 40 € pour leurs enfants âgés de 6 à 17 ans, sans condition de ressources. Les demandes doivent être effectuées **avant le 31 août 2021*.**
*** En ligne sur le site www.calvados.fr**

Amandine PETIT, Miss Normandie 2020, future Miss France 2021 ?

Amandine PETIT a été élue Miss Normandie 2020 le 26 septembre dernier à Coutances parmi 120 candidates initialement inscrites.

Titulaire d'un Bac ES et d'un BTS NRC (Négociation et Relation Client), elle poursuit des études à l'IAE de Caen pour obtenir un Master 2 en Management des Etablissements et des Structures Gérontologiques. Toutefois, consciente de vivre une expérience unique, mais aussi de la difficulté pour concilier ses études et ses représentations en tant que Miss Normandie, elle a tout de même fait le choix de poursuivre ses études et ne rien lâcher.
Il y a 5 ans déjà, elle avait été repérée par Malika MENARD, Miss France 2010, en promotion dans une boutique sur Caen. C'était un 8 mars, date de la Journée internationale des droits des femmes, une journée symbolique. Une première expérience pour la jeune femme qui, portée par l'engouement de Malika Menard et de ses proches, avait été élue 1ère Dauphine de Miss Basse-Normandie 2015 et 2ème Dauphine de Miss Normandie 2015.
La belle jeune femme, souriante, élégante, pétillante, prône des valeurs qui lui sont chères : la simplicité, l'authenticité, l'élégance, le naturel et la spontanéité. Le maître mot qui la suivra jusqu'à Miss France est la bienveillance. Son combat : la lutte contre la maladie d'Alzheimer, en particulier, et la recherche médicale, en général.
Amandine, au travers de son titre de Miss Normandie, se veut ambassadrice, non seulement de notre belle région, mais aussi de notre commune, où elle a toujours vécu avec ses parents et sa sœur Pauline. Elle se dit fière d'être originaire de Bourguébus qu'elle a vu évoluer au fil des ans.
L'élection de Miss France, si les conditions sanitaires le permettent, devrait se dérouler le 19 décembre au Puy-du-Fou. 29 candidates concourront pour le titre, parmi lesquelles 15 seront présélectionnées par un jury. 5 seront finalement choisies par le jury et le public ; et seules les voix de ce dernier compteront pour élire Miss France.
La Municipalité tient à féliciter Amandine pour son titre de Miss Normandie. Persuadés qu'elle dispose des atouts nécessaires pour être élue, nous vous invitons à soutenir en votant par téléphone massivement pour notre belle Miss Normandie, le 19 décembre afin qu'elle devienne Miss France !